



## ÉTABLISSEMENT

SPL Chartres Métropole  
Transports (28)  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
28000 Chartres

## AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/25/UE

**Section I : Entité adjudicatrice****I.1) NOM ET ADRESSES**

SPL Chartres Métropole Transports (28), Numéro national d'identification : 80766731600010, Hôtel de Ville Place des Halles, 28000 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237356802. Courriel : joaquim.bertoluci@filibus.fr. Code NUTS : FRB02.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.filibus.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Autre(s) activité(s) : Transports

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Déploiement du système complet de contrôle d'accès, de gestion et d'information du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Chartres

**II.1.2) Code CPV principal**

42961000

**II.1.3) Type de marché**

Fournitures

**II.1.4) Description succincte**

Le présent accord-cadre a pour objet l'exécution de prestations de travaux destinées à la Société Publique Locale Chartres Métropole Transports. Le marché comprend notamment l'outil informatique de gestion globale du PEM (réservation, contrôle, supervision, affectation de place, facturation, information voyageurs, supervision), les contrôles d'accès (barrières, totem, LAPI), les afficheurs pour les informations « voyageurs » (BIV, PGD, écran), les travaux de câblage et d'installation des équipements, et la mise en oeuvre d'un PCC centralisant les équipements de supervision. Le marché portera sur les prestations relatives au pilotage, aux études, au développement des logiciels, à la fourniture, à l'installation, aux essais (usine, site, ensemble), à la mise en service, et à la garantie de l'ensemble des équipements du système.

**II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45311000 , 48813000 , 32235000 , 45233280

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

Le marché comprend notamment l'outil informatique de gestion globale du PEM (réservation, contrôle, supervision, affectation de place, facturation, information voyageurs, supervision), les contrôles d'accès (barrières, totem, LAPI), les afficheurs pour les informations « voyageurs » (BIV, PGD, écran), les travaux de câblage et d'installation des équipements, et la mise en oeuvre d'un PCC centralisant les

**équipements de supervision**

Le marché portera sur les prestations relatives au pilotage, aux études, au développement des logiciels, à la fourniture, à l'installation, aux essais (usine, site, ensemble), à la mise en service, et à la garantie de l'ensemble des équipements du système.

Il comporte:

- Une Tranche Ferme concernant toutes les prestations évoquées ci-après à l'exception des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) et Tranches Optionnelles (TO), y compris les prédispositions nécessaires à la mise en œuvre de ces dernières
- Une Tranche Optionnelle n°1 concernant le déménagement des équipements centraux et d'exploitation PCC provisoire au PCC définitif,
- Une Tranche Optionnelle n°2 concernant le Maintien en Conditions Opérationnelles des systèmes
- Une Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 concernant la mise en place d'un Départ Sur Ordre à chaque quai
- Une Prestation Supplémentaire Eventuelle n°2 concernant la mise en place d'un lecteur Code Barre 2D

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée****II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

**II.2.11) Informations sur les options**

Options : Oui

**Description de ces options :**

- Une Tranche Optionnelle n°1 concernant le déménagement des équipements centraux et d'exploitation PCC provisoire au PCC définitif,
- Une Tranche Optionnelle n°2 concernant le Maintien en Conditions Opérationnelles des systèmes
- Une Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 concernant la mise en place d'un Départ Sur Ordre à chaque quai
- Une Prestation Supplémentaire Eventuelle n°2 concernant la mise en place d'un lecteur Code Barre 2D

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires**

Marché Industriel ; Procédure avec négociation conformément aux articles L2124-3 R2161-21 à R2161-23 du Code de la Commande Publique.

La procédure commence par une phase de candidature.

Après phase ultérieure de remise des offres, la notification du marché est prévue début juillet 2023, la mise en service souhaitée en mai 2024.

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

- La lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1) ;
- Si le candidat ne fournit pas de DC1, une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP ;
- La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (ou formulaire DC2 complété) ou document équivalent ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévus à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1).

**III.1.2) Capacité économique et financière****Liste et description succincte des critères de sélection :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration du candidat concernant le chiffre d'affaires global ainsi que la part de celui-ci consacrée aux prestations objet du marché pour les trois derniers exercices disponibles (ou formulaire DC2 complété)

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

#### Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (ou formulaire DC2 complété)

- Une liste des principales références pour des prestations identiques effectuées au cours des trois dernières années (ou formulaire DC2 complété) •

- Une sélection de 5 références maximum illustrant de manière explicite les capacités et références énoncées ci-dessus

- En cas de groupement, une note de candidature indiquant le rôle pressenti de chacun des acteurs du groupement, permettant de qualifier la couverture de ces capacités et références. Le candidat appuiera son organisation avec les CV (affectés aux rôles) des intervenants pressentis.

#### Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Le candidat devra impérativement disposer de références (seul, ou au travers des membres du groupement) sur les domaines suivants :

- coordination, pilotage, d'un projet relevant des mêmes métiers (contrôle d'accès, système de supervision, gestion de PEM, tirage de câbles cfa)
- conception et mise en œuvre d'une solution de gestion de PEM (réservation, allocation de place, facturation, information voyageurs)
- fourniture et installation de barrières de contrôle d'accès en gare routière commandées par LAPI, avec leurs totem des référence
- fourniture et installation de bornes d'informations voyageurs.

### III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

#### III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

#### III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

#### III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Informations relatives à la profession

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Jeudi 06 avril 2023 - 15:00

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

**Durée en mois** : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

### **Section VI : Renseignements complémentaires**

#### **VI.1) RENOUELEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable** : Non

#### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

#### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de Grande Instance de Nanterre 179-191, avenue Juiot Curie , 92020 NANTERRE CEDEX FRANCE.

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction des recours**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

03 mars 2023